

DEMANDE DE COPIE D'ACTE DE BAPTEME

Nom et prénoms :
du ou de la baptisé (e)

Né(e) le à
Ville département (pays)

Baptisé(e) le à
Ville – paroisse – diocèse (pays)

Fils – fille
de
Nom, prénoms du père

et de
Nom de jeune fille, prénoms de la mère

Domiciliés à l'époque du baptême
à
n°, rue, code postal, ville (pays)

Domicile actuel
n°, rue, code postal, ville, téléphone, courriel

Pour un mariage

Indiquer la date de celui ci : et le lieu :

Ainsi que les **nom, prénom, adresse et téléphone du prêtre ou du diacre** qui va célébrer le mariage, ou de la personne qui établit le dossier administratif, **et à qui sera transmis l'acte** :

.....
.....
.....
.....

La copie de l'acte sera adressée directement au prêtre ou à la personne qui établit le dossier administratif.

Pour autres raisons (ex : parrainage, communion, école, etc.....)

indiquer la raison :

ainsi que les nom, prénom, adresse et téléphone du demandeur

.....
.....

Envoi par courrier (merci de joindre une enveloppe timbrée !)

Pour demander un acte de baptême vous pouvez:

- 1) vous adresser à la paroisse dans laquelle a été célébré le baptême.
- 2) ou à l'archevêché de Cambrai - Administration diocésaine - Service des actes de baptême
11, rue du Grand Séminaire - BP 149 -
59403 CAMBRAI CEDEX

E-mail: diocesedecambrai@nordnet.fr